



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES
GROUPE BANQUES POPULAIRES
CAISSES D'EPARGNE
SUD-SOLIDAIRES BPCE
24, BOULEVARD DE L'HOPITAL
75005 PARIS
TÉL : 01 42 33 41 62 / www.sudbpce.com / SUDBPCE

Union syndicale
Solidaires

LE SENS DES MOTS

Ou quand le langage patronal tient beaucoup plus du lavage de cerveau que de l'expression de la réalité des salariés !

Dans la société et a fortiori au sein du Groupe BPCE, la communication au travers des mots est bien souvent un outil à la main des « tout-puissants » pour véhiculer un discours au service des intérêts d'une ultra minorité. Derrière ces mots qui pourraient sembler flatteurs se cache une autre réalité, celle vécue, subie par des dizaines de milliers de salariés !

« Investir sur les talents des femmes et des hommes du Groupe »

Ce que les dirigeants appellent le capital humain est bien peu considéré dans le Groupe, pour preuve :

- La récente Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) s'est soldée par un dérisoire 0,6 % d'augmentation des salaires quand dans le même temps le Groupe BPCE annonce un résultat net 2015 historiquement haut de 3,2 milliards. Quant aux NAO locales (pour celles qui ont déjà commencé), le cru 2016 s'annonce comme le pire depuis des années, patrons locaux et nationaux se renvoyant allègrement la responsabilité du blocage du dialogue... et des salaires (à l'exception des leurs bien sûr !). Un « c'est pas moi, c'est l'autre » dont la seule victime est le personnel.
- Les bénéfices de Natixis : 1,1 milliard d'euros versés aux actionnaires, soit 85 % du résultat net. Le coût du capital est bien mieux considéré que le coût du travail ! Sans doute une manière de dire que le « talent des femmes et des hommes du Groupe » n'a pas de prix aux yeux des dirigeants !

« Les collaborateurs »

Les militants de **Sud-Solidaires** ne manquent jamais l'occasion de récuser ce terme chaque fois qu'il est utilisé par les patrons ou les managers. Le débat national sur l'*« évolution du Code du travail »* tombe à pic pour rétablir certaines vérités dont celle-là : la seule justification de l'existence d'un Code du travail réside dans le **lien de subordination** entre un salarié et l'employeur. *« Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité de l'employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné. Sa contrepartie est la rémunération »*. Dans ce contexte, le Code du travail est là pour apporter des garanties à chaque salarié dans le cadre de l'exécution de son contrat de travail. Sous prétexte d'*« alléger le Code »*, le gouvernement veut restreindre les garanties collectives et individuelles des salariés et donner plus de poids encore au lien de subordination. Utiliser le vocable « collaborateur » (terme absent dans le Code du travail) dans le cadre de la relation de travail relève de la démagogie, de la manipulation intellectuelle - une tromperie flatteuse - en voulant faire croire que le salarié est sur un pied d'égalité avec son employeur. **Or, le patron et les salariés n'ont pas les mêmes intérêts : l'un cherche à vendre sa force de travail le plus cher possible, l'autre veut la payer le moins cher possible !**

« Le bien-être au travail »

Alors que la souffrance s'exprime de manière de plus en plus violente au sein des Caisses (deux suicides ces dernières semaines), que la prise de médicaments pour « tenir » se banalise toujours plus, les patrons continuent à parler de bien-être au travail, niant et occultant ainsi une triste réalité. Ce discours « positif » a pour conséquence de marginaliser celles et ceux qui sont en souffrance. Pire encore, il les stigmatise aux yeux de leurs collègues, en les présentant comme des maillons faibles nuisant à l'intérêt collectif. En considérant normale une charge de travail appelée à se dégrader encore (cf. déclaration de Catherine Halbertstadt, DRH du groupe), les patrons relativisent son impact. Oseront-ils dire un jour que plus les conditions de travail se dégradent et plus les salariés s'épanouissent ?